



**PROCES VERBAL de PRISE DE
POSSESSIONS DE 3 BIENS SANS
MAITRES (Parcelles AE22 ;AB09 ;AB13)
POUR INCORPORATION AU DOMAINE
PRIVE COMMUNAL**

Monsieur le Maire de VIEILLE-CHAPELLE,

Vu la loi n°2024-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi « ALUR » ;

Vu les articles L.2121-29 et L.2122 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.1123-1 et L.1123-2 du Code général de la Propriété des Personnes Publiques, modifiés par la loi n°2022-217 du 21 février 2022, dite « loi 3DS » ;

Considérant l'enquête préalable menée auprès des services de l'Etat ayant permis de s'assurer que les derniers propriétaires des 3 parcelles cadastrées AE22, la Rue des 8 Maisons, AB 09, La Larve, AB 13 La Larve sont décédés depuis plus de 30 ans et qu'aucun successible ne s'est présenté, tacitement ou expressément pendant cette période, lesdits biens pouvant ainsi définitivement être qualifiés de biens sans maître ;

Considérant donc que les conditions d'acquisition de plein droit (figurant à l'article L.1123-2 du CG3P) des parcelles AE22, AB09 et AB 13 ;

Vu la délibération N°06-06.2025 en date du 12/11/2025 portant acquisition de plein droit de 3 biens sans maîtres (parcelles AE22, AB09 et AB13) rendue exécutoire par les services du contrôle de la Légalité de la Préfecture du Pas de Calais en date du 19/11/2025,

Vu l'avis favorable de la CCID en date du 19/02/2025,

Considérant qu'il convient pour s'assurer de l'opposabilité aux tiers du transfert des biens à la commune, de faire constater la prise de possession par le présent procès-verbal

Je soussigné Jean-Michel DESSE, en qualité de Maire de la Commune de VIEILLE-CHAPELLE

Article 1^{er} : Agissant en application des dispositions de l'article 713 du code civil et en application de la délibération N°06-06.2025 du conseil municipal du 12/11/2025 portant acquisition de plein droit de 3 biens sans maître (parcelles cadastrées AE22 ; AB09 ;AB13), la commune de VIEILLE CHAPELLE tenant à exercer ses droits et ce, parce qu'elles revêtent un intérêt pour la commune notamment dans le cadre du sa politique foncière (échange/cession/acquisition) ai constaté que **les parcelles visées dans l'annexe 1 ;**

N°Parcelle	Contenance	Adresse
AB 13	15 a 00 ca	La Larve
AB 09	21 a 10 ca	La Larve
AE 22	6 a 98 ca	La Rue des huit Maisons

Article 2 : Répondent aux conditions requises par l'article L.1123-2 du CG3P car ces biens sont détenus des propriétaires décédés depuis plus de 30 ans et dont les héritiers n'ont pas accepté la succession (expressément ou tacitement) durant cette période ;

Article 3 : Prends possession des parcelles cadastrées AB09 ; AB13 et AE22 au nom de la commune de VIEILLE-CHAPELLE qui lui reviennent de plein droit et ce, pour un dans premier temps, être incorporées au domaine prive communal et dans un deuxième temps, y exercer les droits prévus à l'article 544 du code civil.

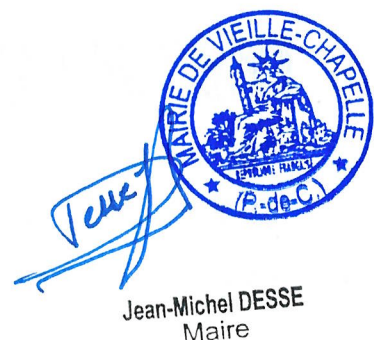
Article 4: Précise que la commune de VIEILLE-CHAPELLE demandera la publication de son titre de propriété pour les raisons ci-après et selon les formalités suivantes :

- Ce procès-verbal non créateur de droit (circulaire n°MCTB0600026C du 08 mars 2006 relative aux modalités d'application de l'article 147 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004), n'a pas à être publié théoriquement au fichier immobilier puisque l'appréhension d'un bien sans maître constitue une acquisition sans titre, pour laquelle l'exception au principe de l'effet relatif des formalités, prévu au 2° d 'alinéa de l'article 3 du décret n°55-22 du 04 janvier 1955 et 1° du § 1 de l'article 35 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955, est applicable (les acquisitions sans titre ne sont pas obligatoirement publiées au fichier immobilier dès lors qu'aucune disposition du décret du 04 janvier 1955 n'impose cette formalité): aussi, en cas de revente ultérieure et pour éviter de n'avoir aucun titre publié, la commune de Colpo confirme sa volonté de publication des titres étant précisé que :
 - ➔ L'acte qui le relate devra notamment satisfaire l'ensemble des règles régissant la publicité foncière (notamment en matière de désignation des parties et des immeubles)
 - ➔ En particulier, l'acte constatant cette acquisition doit comporter la désignation du dernier titulaire du droit réel immobilier, tel qu'il est identifié au fichier immobilier en vertu des titres précédemment publiés, en conformité avec les dispositions de l'article 5 du décret n°55-33 du 04 janvier 1955

Article 5: Précise que la commune de VIEILLE-CHAPELLE prendra attache auprès d'un professionnel du droit pour établir une attestation de propriété des parcelles suscitées et pour procéder à la publicité au fichier immobilier dans le but de garantir l'opposabilité de l'acquisition aux tiers.

En foi de quoi j'ai dressé le présent procès-verbal qui a été clos le vingt-quatre février deux mille vingt-six et ai signé

Pour la Commune de VIEILLE-CHAPELLE
Le Maire,
Jean-Michel DESSE



Jean-Michel DESSE
Maire

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216208512-20260224-PVBSM-AU

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
VIEILLE-CHAPELLE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 03/12/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

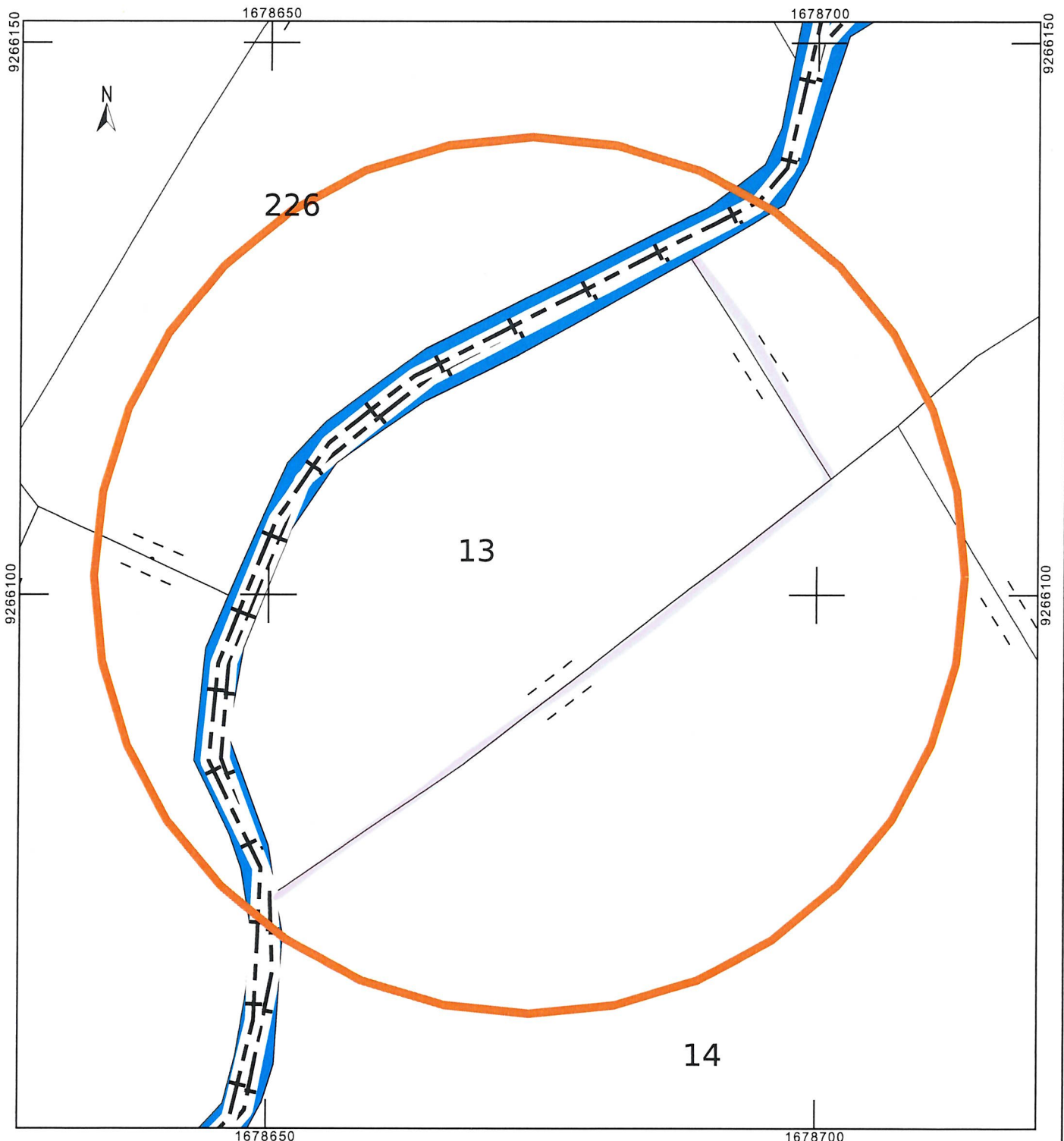
PLAN DE SITUATION

Parcelle AB13

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 71 -fax
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216208512-20260224-PVBSM-AU int :

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
VIEILLE-CHAPELLE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 03/12/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

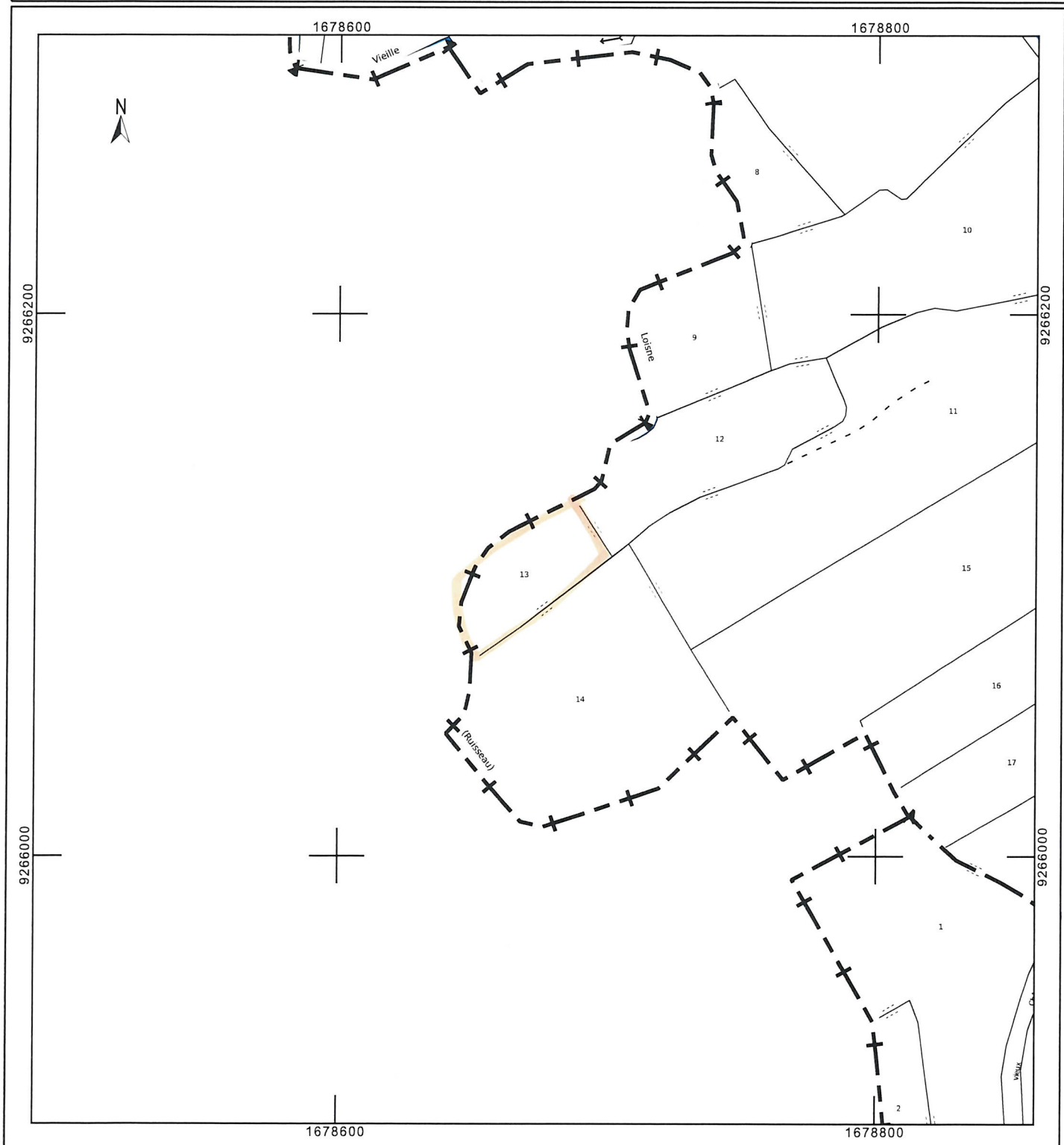
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Parcelle AB13

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 71 -fax
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Carte d'identité de la parcelle 62851 AB 13 - VIEILLE-CHAPELLE

Année MAJ	2022	Commune		VIEILLE-CHAPELLE		N° de compte		L00010
Dép.	62	Section		AB		Surface		1 500,00 m²
Dir.	0	Parcelle		13		Adresse		LA LARVE
					Rivoli		B007	

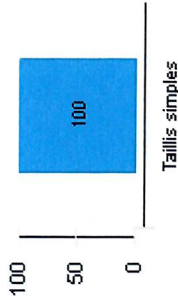
Ayant droits de la parcelle

Droit	Propriétaire	Date de naissance	Numéro MAJIC	Adresse du propriétaire
[P]	Monsieur LECUCQ JEAN CLEMENT		MBFRZG	3 TRT ST OIGNON 28000 CHARTRES
[P] - Propriétaire				

Locaux

Aucun local renseigné sur cette parcelle.

Taillis simples (1500 - 100%)



Date acte 01/01/1970

Primitive

Document annexe

- 1500 (100%) Archéologie, zone verte : pour tout projet affectant le sous-sol sur des terrains dont la superficie du terrain est égale ou supérieure à 300 m² (AP du 30/11/2007)
- 1500 (100%) Coefficient d'emprise au sol (CES) : non réglementé
- 1500 (100%) PPRI Lawe : Zone blanche soumise à une cote de plancher supérieure à la cote terrain naturel + 20cm
- 1500 (100%) Remontée de nappe: sensibilité très faible
- 1500 (100%) Retrait-gonflement argile : aléa Moyen

Prescription

- 1500 (100%) Eléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Servitude d'utilité publique

- 1500 (100%) Commune concernée par PPRI Lawe
- 1500 (100%) PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels et Miniers : PM1_Ppri_Lawe_ass
- 414 (~28%) PPRI Lawe (Vert Clair) : Aléa Accumulation Moyenne, Ecoulement ou Faible Accumulation sur Espace Non Urbanisé
- 1090 (~73%) PPRI Lawe (Vert foncé) : Aléa Conditions Extrêmes, Fort Ecoulement ou Forte Accumulation sur Espace Non Urbanisé
- 1083 (~72%) PPRI Lawe : hauteur d'eau comprise entre 1 m et 1,5 m
- 411 (~27%) PPRI Lawe : hauteur d'eau comprise entre 50 cm et 1 m

Zone

- 1500 (100%) Ni

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216208512-20260224-PVBSM-AUant :

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
VIEILLE-CHAPELLE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 03/12/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

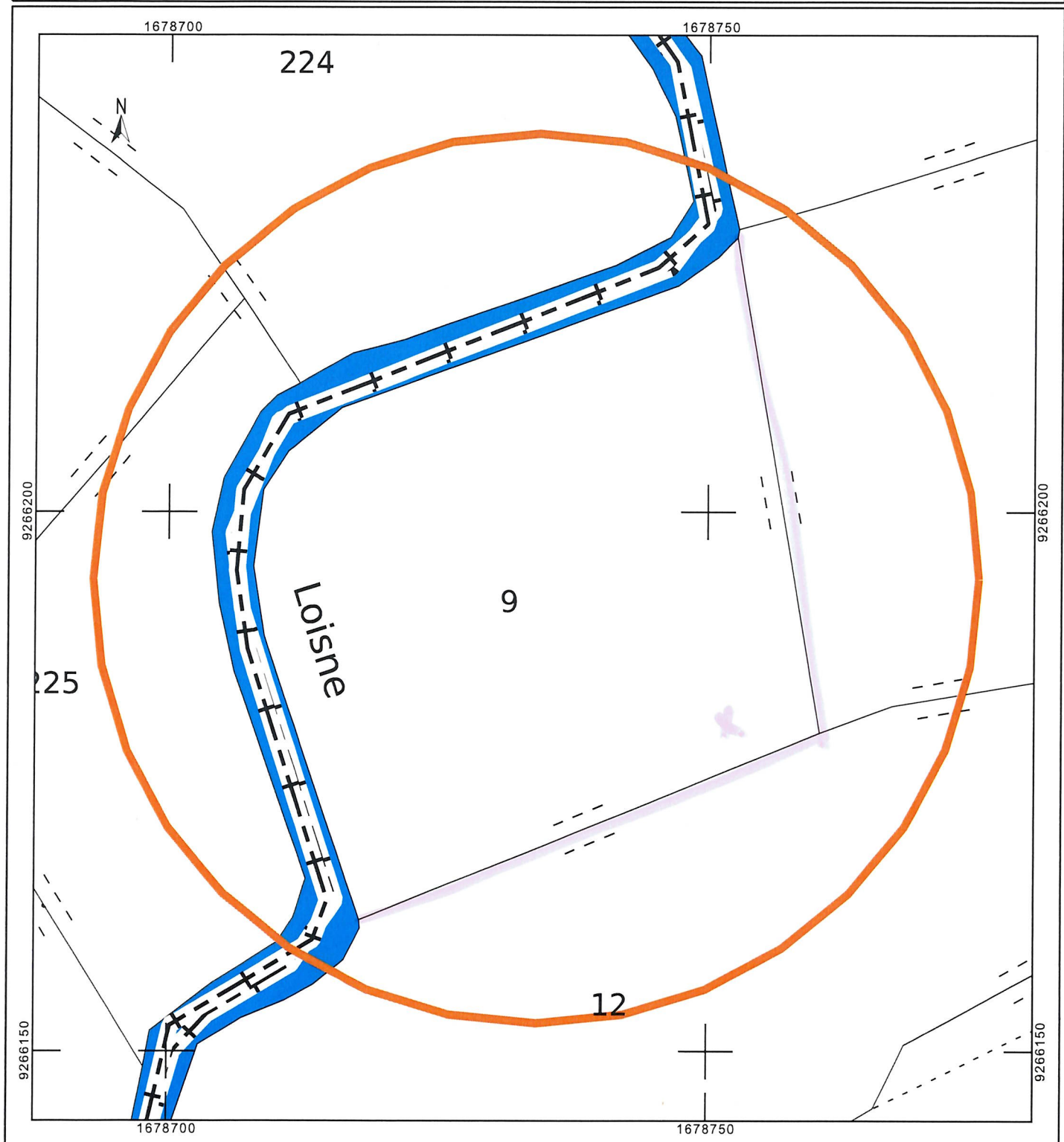
PLAN DE SITUATION

Parcelle A309

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 71 -fax
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
VIEILLE-CHAPELLE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 03/12/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Parcelle AB09

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

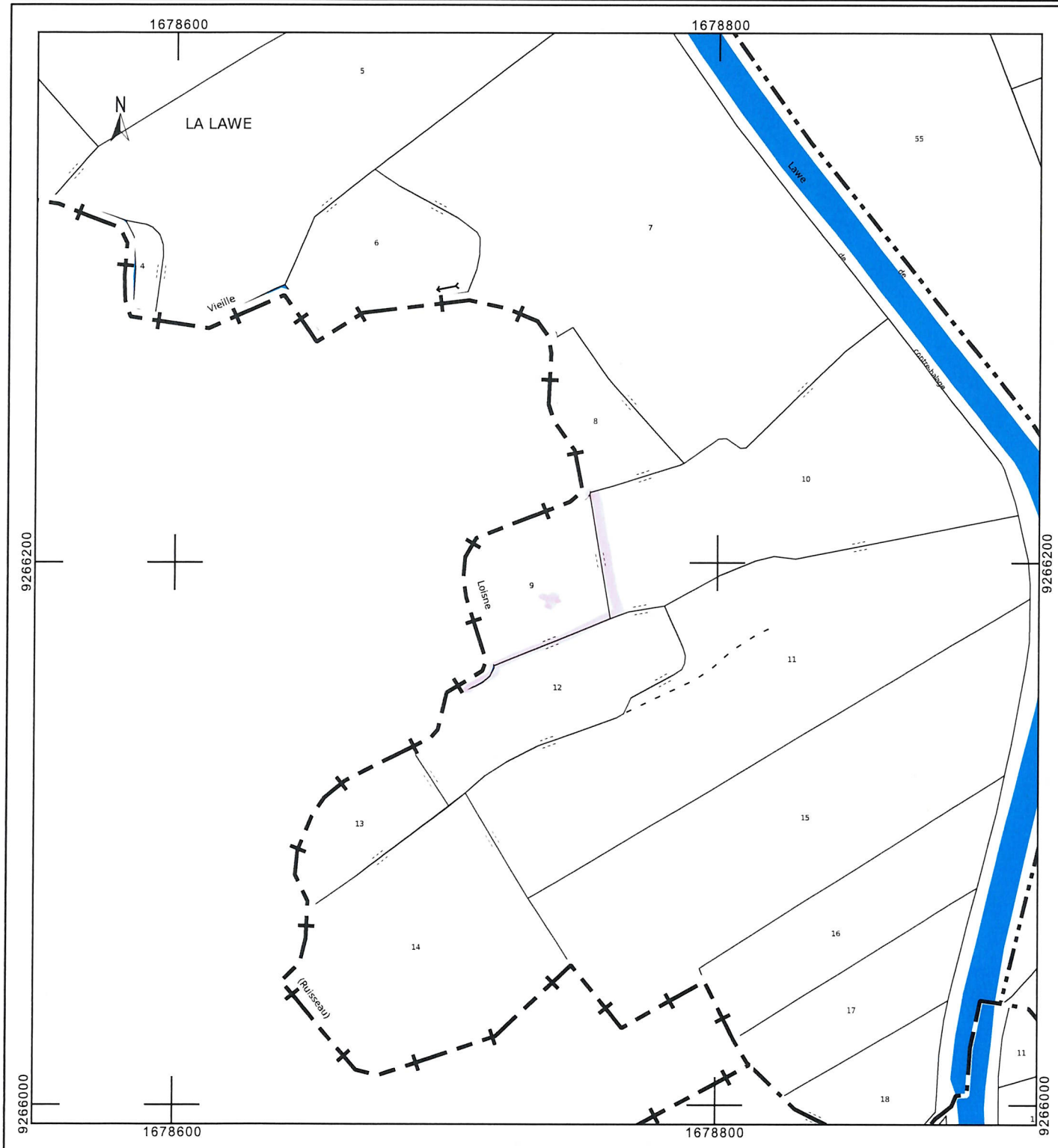
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216208512-20260224-PVBSM-AU

BETHUNE

(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 71 -fax
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Carte d'identité de la parcelle 62851 AB 9 - VIEILLE-CHAPELLE

Année MAJ	2022	Commune	VIEILLE-CHAPELLE	N° de compte	C00060
Dép.	62	Section	AB	Surface	2 110,00 m²
Dir.	0	Parcelle	9	Adresse	LA LARVE
				Rivoli	B007

Ayant droits de la parcelle

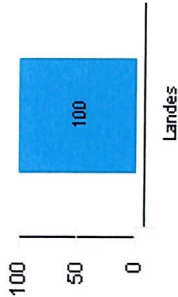
Droit	Propriétaire	Date de naissance	Numéro MAJIC	Adresse du propriétaire
[U]	Monsieur CAUDRON LOUIS		MBFDCS	62136 LA COUTURE
[N]	Monsieur VERRA SIOL SANO NOEL		MBF5BT	62136 VIEILLE-CHAPELLE

[N] - Nu-propriétaire
[U] - Usufruitier

Locaux

Aucun local renseigné sur cette parcelle.

Landes (2110 - 100%)



01/01/1970

Date acte

Primitive

Document annexe

- 2110 (100%) Archéologie, zone verte : pour tout projet affectant le sous-sol sur des terrains dont la superficie du terrain est égale ou supérieure à 300 m² (AP du 30/11/2007)
- 2110 (100%) Coefficient d'emprise au sol (CES) : non réglementé
- 2110 (100%) PPRI Lawe : Zone blanche soumise à une cote de plancher supérieure à la cote terrain naturel + 20cm
- 2110 (100%) Remontée de nappe: sensibilité très faible
- 2110 (100%) Retrait-gonflement argile : aléa Moyen

Servitude d'utilité publique

- 2110 (100%) Commune concernée par PPRI Lawe
- 2017 (~96%) PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels et Miniers : PM1_Ppri_Lawe_ass
- 494 (~23%) PPRI Lawe (Vert Clair) : Aléa Accumulation Moyenne, Ecoulement ou Faible Accumulation sur Espace Non Urbanisé
- 1504 (~71%) PPRI Lawe (Vert foncé) : Aléa Conditions Extrêmes, Fort Ecoulement ou Forte Accumulation sur Espace Non Urbanisé
- 1494 (~71%) PPRI Lawe : hauteur d'eau comprise entre 1 m et 1,5 m
- 171 (~8%) PPRI Lawe : hauteur d'eau comprise entre 20 et 50 cm
- 270 (~13%) PPRI Lawe : hauteur d'eau comprise entre 50 cm et 1 m
- 50 (~2%) PPRI Lawe : hauteur d'eau inférieure à 20 cm

Zone

- 2110 (100%) Ni

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216208512-20260224-PVBSM-AU

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
VIEILLE-CHAPELLE

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 03/12/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

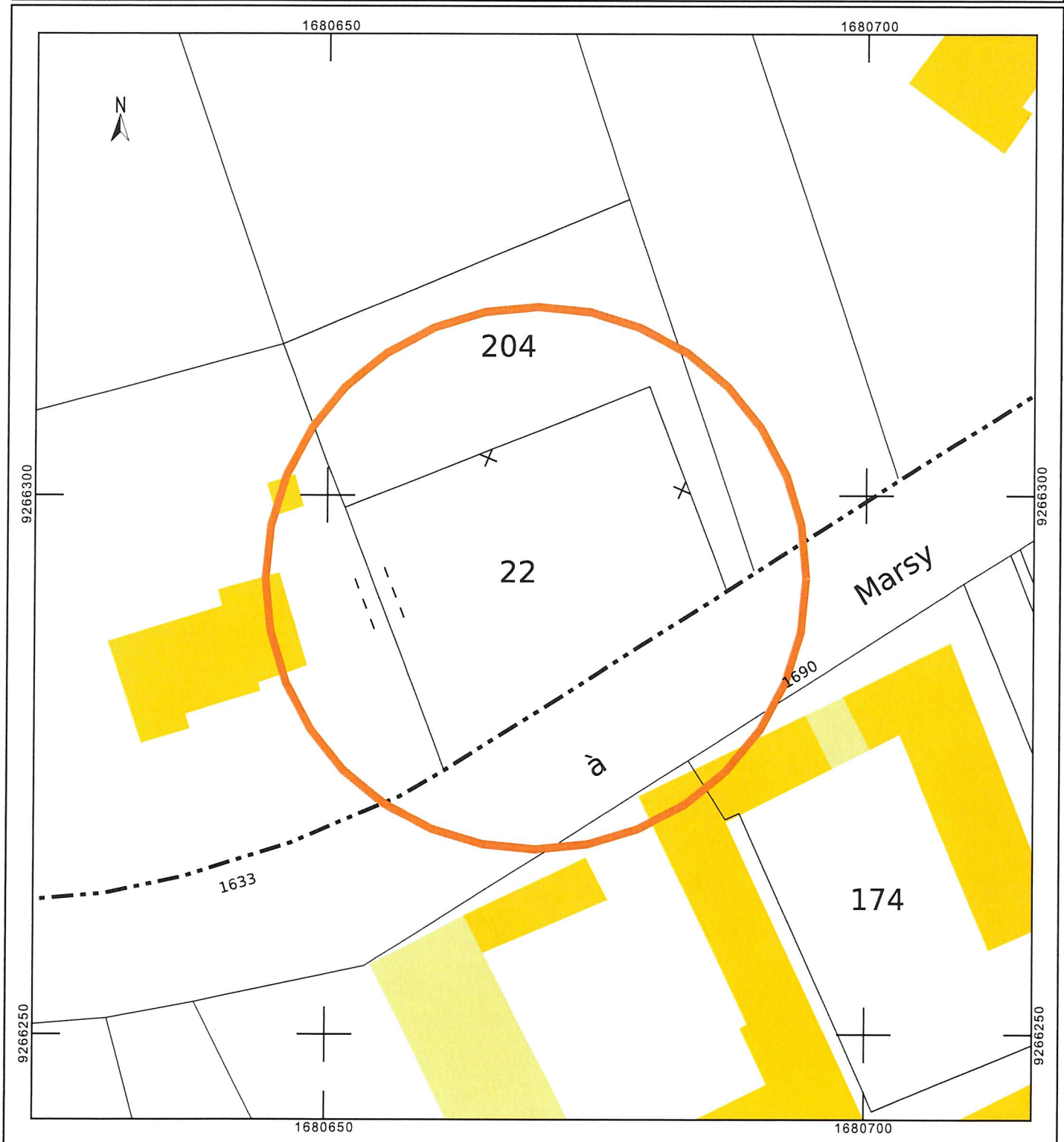
PLAN DE SITUATION

Parcelle AE22

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 71 -fax
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Carte d'identité de la parcelle 62851 AE 22 - VIEILLE-CHAPELLE

Année MAJ	2022	Commune	VIEILLE-CHAPELLE	N° de compte	L00081
Dép.	62	Section	AE	Surface	698,00 m²
Dir.	0	Parcelle	22	Adresse	LA RUE DES 8 MAISONS
				Rivoli	B015

Ayant droits de la parcelle

Droit	Propriétaire	Date de naissance	Numéro MAJIC	Adresse du propriétaire
[P]	Madame CHARASSON REINE		MBGNCC	13 RUE BOURDALOUE 36000 CHATEAUXROUX

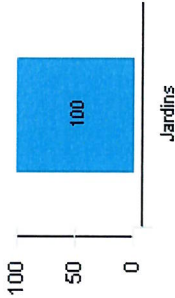
[P] - Propriétaire

Locaux

Aucun local renseigné sur cette parcelle.

Subdivisions fiscales

Jardins (698 - 100%)



Règlement et emprise (m²)

Document annexe	Date acte	Antériorité
698 (100%) Archéologie, zone bleue : consultation pour tout projet affectant le sous-sol sur des terrains dont la superficie est supérieure ou égale à 5000 m²	01/01/1970	Primitive
698 (100%) Coefficient d'emprise au sol (CES) : non réglementé		
698 (100%) PPRI Lawe : Zone blanche soumise à une cote de plancher supérieure à la cote terrain naturel + 20cm		
698 (100%) Remontée de nappe: sensibilité faible		
698 (100%) Retrait-gonflement argile : aléa Moyen		

Servitude d'utilité publique

698 (100%) Commune concernée par PPRI Lawe
394 (~56%) EL7 - Alignement Routes nationales, départementales ou communales : zone de 20 m de EL7_Vieille-ChapelleRD182_ass

Zone
698 (100%) U

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Commune :...VIEILLE CHAPELLE

demande de renseignements réalisée dans le cadre de l'acquisition de biens présumés sans maître présentée par la commune ou par l'EPCI ⁽¹⁾
(Articles L 1123-1 à L 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques)

ÉTAT DE SITUATION DU RECouvreMENT DES TAXES FONCIÈRES PENDANT AU MOINS 4 ANNÉES CONSÉCUTIVES

DONNÉES OBLIGATOIRES			DONNÉES FACULTATIVES		CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION		
Références cadastrales (section et parcelle)	Adresse du bien	Bâti ou non bâti	Désignation du dernier propriétaire connu (nom et prénom)	Numéro de compte communal (2)	Date de la demande	Taxes foncières impayées ou payées par un tiers durant les quatre dernières années (indiquer les années)	Autres renseignements ou observations (le cas échéant, nom et adresse du tiers qui a payé la TF)
AE 22	La rue des 8 maisons	NB	CHARASSON Reine née LEULIET	L00081	12/11/2025	TF à zéro	Mme LEULIET née le 05/07/1911 est décédée le 26/12/1990. Bien sans maître
AB 9	La larve	NB	CAUDRON Louis (usufruitier) et VERRA SIOL SANO Noël (nu propriétaire)	C00060	12/11/2025	TF à zéro	M CAUDRON Louis né le 16/6/1907 est décédé le 23/11/1983. VERRA SIOL SANO Noël:état civil pauvre (apparaît dans les matrices de la Mairie des 1929) Bien présumé sans maître
AB 13	La larve	NB	LECUCQ Jean Clement époux Caron	L00010	12/11/2025	TF à zéro	M LECUCQ Jean Charles Clément né le 15/12/1833 est décédé le 11/08/1898 Bien sans maître

(1) Rayer la mention inutile
(2) Le compte communal est composé de l'ensemble des personnes exerçant des droits concurrents sur un ou plu cadastrale mise à disposition des communes.

Cadre des FSA
Appréciation
D'un état des lieux de la situation
des Fonctions Publiques

ette donnée figure dans la matrice